ADMISSIONS PETITE SECTION : RENTREE 2024

Madame, monsieur

Si votre enfant est **né en 2021** et rentre à **l'école maternelle d'Artenay** à la rentrée prochaine, vous devez :

- **1. PROCEDER A L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT :**
  - Solliciter la procédure d'inscription à l'adresse suivante : services-familles@ville-artenay.fr .
  - Suivez la procédure pour compléter votre « Espace Famille » sur le logiciel enfance de la commune.
  - Programmer un rendez-vous avec la Responsable périscolaire, Mme PIERRE Mélanie, pour finaliser l'inscription et remettre :
    - Une photocopie des vaccins du carnet de santé (se munir de son carnet de santé)
    - Une photocopie du livret de famille (se munir de son livret de famille)
    - Une photo d'identité
    - Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
    - Un mandat de prélèvement (optionnel)

- **2. PUIS FAIRE ADMETTRE VOTRE ENFANT :**
  - Après finalisation de « l'étape d'inscription », votre dossier sera transmis à l'école pour « l'étape d'admission ».
  - La directrice, Mme GUYON, vous contactera pour programmer ce 2nd rendez-vous*.
  - La liste des fournitures scolaires pour la rentrée vous sera communiquée lors de cette dernière rencontre.

**Aucun rendez-vous ne sera accepté par l'Ecole si la « phase d'inscription » n'est pas pleinement terminée (portail complété, documents d'inscriptions rendus …)*

CONTACTS :

RESPONSABLE DU SITE MATERNELLE

MME PIERRE MELANIE
06 03 11 07 25
services-familles@ville-artenay.fr

DIRECTEUR DE L'ECOLE MATERNELLE

M. GUYON SYLVIE
02 38 80 08 19